

« Taper le feu d'entrée », l'élément décisif face aux incendies

Les conclusions de la mission flash sur les incendies de cet été le montrent : il faut intervenir sans tarder. Ce qui demande des moyens, en particulier aériens. Une question discutée à Agen aux Assises des Départements

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

« Taper le feu d'entrée. » Voilà l'un des enseignements principaux de la mission flash sur les incendies de cet été menée par Jean-Luc Gleyze, le président du Département de la Gironde, et André Accary, son homologue de Saône-et-Loire. Un rapport dont les deux élus ont présenté les conclusions hier, en ouverture des Assises des Départements de France à Agen. Destinée à établir les réponses pour prévenir et faire face à ces « méga feux » qui, entre juillet et août, ont brûlé 62 000 hectares de forêt d'est en ouest, dont près de 30 000 en Gironde, cette étude confirme en effet que le temps d'intervention est un élément déterminant, et plus encore, décisif.

« Sur l'incendie de Landiras 1, a rappelé Jean-Luc Gleyze, en dix minutes, le feu est devenu hors norme. » Un embrasement aussi soudain que brutal, qui s'explique aussi par une conjonction imparable d'éléments tous plus défavorables les uns que les autres : températures caniculaires, taux d'hygrométrie au plus bas, sécheresse et vents tournants. Mais au-delà de ces circonstances aggravantes, le constat est bien le suivant : le combat contre les flammes se gagne d'abord quand le feu est « naissant ».

Une prise de conscience

Mais pour ce faire, cela suppose d'avoir des moyens, en particulier aériens, mobilisables en quelques minutes. Or, non seulement les Canadair sont en nombre limité, mais en plus ils sont stationnés sur une seule et même base : celle de Nîmes. La deuxième préconisation de cette mission flash est là : « Nous

Le bilan des incendies de l'été en Gironde



devons repositionner ces moyens aériens », insiste Jean-Luc Gleyze. « Cet été, en Gironde, nous avons eu 614 départs de feu et 609 ont été contenus. » Les cinq qui ne l'ont pas été se

« Des départements qui n'étaient pas touchés par les incendies le sont aujourd'hui »

sont transformés en incendies hors norme : les deux de Landiras, puis ceux de La Teste, Saumos et Arès. « Si on a pu en contenir 609, c'est parce qu'on est

intervenus à temps car les moyens aériens étaient sur place. Chaque fois qu'on a détourné les avions pour éteindre des départs de feu naissant sur d'autres zones, comme dans le Nord-Gironde, ou en Charente, ça a fonctionné. »

Et cette question des moyens aériens promet d'être d'autant plus prégnante que cet été, les incendies sont largement sortis de leur périmètre habituel du sud-est de la France et de la Corse. Gagnant la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne et même la Bourgogne-Franche-Comté. « Ce fut une véritable surprise, reconnaissait, au côté de Jean-Luc Gleyze, Clément Pernot, le président du Département du Jura. On a connu un feu compa-



Jean-Luc Gleyze, le président de la Gironde, a rappelé la nécessité d'intervenir sans perdre de temps sur les incendies. LOÏC DÉQUIER / « SUD OUEST »

DÉPARTEMENTS

Élisabeth Borne interviendra ce vendredi 14 octobre en fin de matinée, à Agen, en conclusion des Assises des Départements de France, où cinq autres ministres font également le déplacement. La Première ministre est attendue sur la promesse d'Emmanuel Macron d'engager une « vraie décentralisation ».

gents besoins d'investissements pour les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis), encore faut-il pouvoir les financer. Sur ce point, une notion promet d'être débattue, en particulier avec les assureurs : le coût de ce qui a été sauvé par l'intervention des pompiers. Un sujet essentiel comme l'a rappelé Kléber Mesquida, le président du Département de l'Hérault : « Chez nous, un village a failli être détruit par le feu. On a fait le calcul, on a préservé 360 millions d'euros. On a évité cet impact aux assureurs. »

Huit mois pour agir

L'une des pistes de cette mission flash est là : augmenter et mieux répartir la taxe spéciale sur les contrats d'assurance. Celle-ci génère un produit de 11 milliards d'euros par an. Mais la part réservée aux Sdis, qui vient compenser depuis 2005 une baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État, est chiffrée, elle, à 1,17 milliard d'euros. Une certitude, et Florence Dabin, la présidente du Département du Maine-et-Loire, l'a rappelée : « Ce que nous avons vécu cet été, nous le revivrons. »

Cette étude va être à présent transmise au ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Et il reste huit mois avant le retour de l'été...